

AVRIL 2024

N°10

LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET VOUS !



*Bulletin d'information
Biodiversité*

Les haies : des réservoirs de biodiversité

Pendant des décennies, les haies qui délimitaient les parcelles ont été rasées au rythme des remembrements, de la mécanisation et de l'extension des propriétés. Cependant, les services rendus par les arbres et les haies sont inestimables.

Les plus étendus et les mieux conservés se situent en Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et **Bourgogne Franche-Comté**.

Une haie est constituée d'arbres, d'arbustes, de ronces, de branchages, servant à délimiter un champ, un jardin...

Elles sont essentielles dans la protection du vent et servent d'abri aux animaux. Certaines haies sont de véritables écosystèmes.

Le rôle des haies:

- La conservation de la biodiversité
- La protection des animaux d'élevage et des cultures
- L'augmentation des rendements agricoles
- Le stockage du carbone et la production de bois
- La stabilisation et l'enrichissement des sols
- La régulation des inondations et l'épuration des eaux
- La fonction de barrière physique contre la propagation non contrôlée des produits phytosanitaires



ATTENTION AUX DATES DE TAILLE DES HAIES !

A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence.

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale quant à leur cycle de vie, **l'Office Français de la Biodiversité, demande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre le 16 mars et le 15 août**, notamment pour préserver la nidification tardive de la tourterelle de bois (plan national de gestion).